

*Interpellation présentée par la députée:  
Mme Ariane Wisard-Blum*

*Date de dépôt : 15 novembre 2007  
Messagerie*

## **Interpellation urgente écrite Vision zéro ou zéro vision**

Le constat est grave, en 10 mois, 16 morts sur les routes genevoises.

Depuis le début de l'année 2007, déjà 16 décès et des centaines de blessés dus à des accidents de la route.

Les accidents de la route ne doivent plus être considérés comme une fatalité. Partant de ce principe, le 22 octobre 2004, la majorité du Grand Conseil renvoyait au Conseil d'Etat la motion 1495 visant à introduire « Vision zéro » en matière de prévention des accidents de la route! L'idée centrale de ce concept peut se résumer ainsi : puisque l'être humain commet des fautes, le système de transport routier doit être organisé de telle manière que les fautes inévitables n'entraînent pas de conséquences fatales.

Il a été démontré qu'en agissant sur des facteurs déterminants, en particulier la conduite en état d'ébriété, les excès de vitesse, les infrastructures et le port du casque et de la ceinture de sécurité, de nombreuses vies pouvaient être sauvées. Pourtant, il reste encore beaucoup à faire en matière de sécurité routière, mais pour progresser, un engagement politique ferme est crucial.

**Ma question :**

*Depuis 2004, quelles actions concrètes ont été menées ou vont être menées en matière de sécurité routière ?*

*Question subsidiaire : Dans quel délai le Conseil d'Etat va-t-il apporter une réponse à la M 1495 ?*